

Liberté Égalité Fraternité

PAYS HÔTE





5 juin 2024: RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE A INGRANDESLE-FRESNE-SUR-LOIRE







PRÉAMBULE

La France se prépare à accueillir du 26 juillet au 11 août les Jeux Olympiques d'été pour la première fois depuis un siècle. Du 28 août au 8 septembre, elle organisera également les premiers Jeux Paralympiques d'été de son histoire.

Temps fort incontournable de cette olympiade, le **Relais de la Flamme** sillonne pendant 69 jours le territoire français (450 villes traversées et 6 territoires ultra marins) jusqu'à la cérémonie d'ouverture à Paris le 26 juillet 2024.

Après avoir traversé le Maine-et-Loire le 28 mai dernier, la Flamme Olympique fait une dernière étape dans le département le 5 juin 2024 à Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire, dans le cadre du parcours en Loire-Atlantique.

La Préfecture de Maine-et-Loire est responsable de la sécurité et des secours tout au long de cette étape de célébration aux côtés de la Préfecture de Loire-Atlantique et de la collectivité impliquée dans le parcours de la Flamme.

Le dispositif de sécurité et de secours a fait l'objet de plus d'un an de travail avec la Préfecture de Loire-Atlantique, le Conseil départemental de Maine-et-Loire, la commune d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire, le Groupement de Gendarmerie de Maine-et-Loire, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de Maine-et-Loire, Paris 2024 et le service dédié du ministère de l'Intérieur et des Outre-mer, la coordination nationale pour la sécurité (CNSJ) des Jeux Olympiques et Paralympiques.

Les services de l'État seront mobilisés pour assurer le bon déroulement du relais et garantir la sécurité de tous pour cette grande fête populaire.

1.	L'ETAPE A INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE P 4
2.	LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉP 5
3.	LES CONSIGNES DE SÉCURITÉP 9

L'ETAPE A INGRANDES-LE-OFRESNE-SUR-LOIRE



kilomètres de parcours

relayeurs

11h00 : départ de la flamme rue de Bastille

11h30 : arrivée de la flamme au Champ-de-Foire





Carte de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis

Village olympique

Village d'animations ouvert de 10h00 à 16h00

Démonstrations sportives : escrime, foot LFA, lancer de marteau...

Jeux: Labyrinthe, structures gonflables...

Stands: photo relais de la flamme et partenaires Podium culturel avec animations musicales et concerts

chorales: « au fil de l'eau » et « Do Mi Sol »

Parade nautique sur la Loire : parade de bateaux, toues et canoës aux couleurs des JO

Restauration en extérieur sur la place de la rue du Champ de foire Cinéma Saint Charles à 20h30 : Film de 2024 « L'esprit Coubertin »

Arrêtés communaux

- \rightarrow Réglementation de la circulation sur la commune d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire du mardi 04 juin à 12h au mercredi 05 juin à 16h
- \rightarrow Réglementation du stationnement sur la commune d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire du mardi 04 juin à 12h au mercredi 05 juin à 16h
- \rightarrow Autorisation temporaire de débit de boissons à l'association « Loire Foot Alliance » le 05 juin 2024 de 10h à 19h sur la commune d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire







LE DISPOSITIF DE SÉCURITÉ



Une forte mobilisation locale au service de la sécurité du relais

53

gendarmes mobilisés

14

sapeurs-pompiers

6

agents de la préfecture



bénévoles



secouristes

Une gestion de l'événement au plus près du relais

- Coordination du relais au centre opérationnel départemental (COD) de la Préfecture de Loire-Atlantique à partir de 8h00. Présence d'un agent de la Préfecture de Maine-et-Loire pour faciliter la coordination et les échanges entre les deux départements.
- Mise en place du centre opérationnel départemental de la Préfecture de Maine-et-Loire déporté à Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire dès 9h30, lors du passage du relai de la flamme, colocalisé avec le poste de commandement communal (PCC) afin d'effectuer le suivi, et la coordination des événements festifs autour du relais par la commune sur l'ensemble de la journée du 05 juin 2024.

Des mesures destinées à protéger le public et le relais de la flamme

Compte tenu du niveau de la menace terroriste dans notre pays, de la diffusion d'appels à perturber le relais de la flamme en Maine-et-Loire et de l'importante affluence des spectateurs attendue, Philippe CHOPIN, Préfet de Maine-et-Loire, a pris des mesures d'encadrement de l'événement destinées à protéger le public:

- Autorisation aux forces de sécurité intérieure de capter, d'enregistrer et de transmettre des images au moyen de caméras installées sur des aéronefs
- Interdiction de la navigation sur la Loire, à Angers aux abords d'Ingrandes-le-Fresne-sur-
- Interdiction de la détention, du transport et de l'utilisation d'engins pyrotechniques dans la commune d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire du 04 juin à 9 h au 05 juin à 23 h
- Interdiction de la vente et du transport de carburant au détail dans la commune d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire du 04 juin à 9 h au 05 juin à 23 h
- Interdiction de port et de transport sans motif légitime d'armes et d'objets pouvant constituer une arme dans la commune d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire du 04 juin à 9 h au 05 juin à 23 h
- Interdiction des manifestations ou rassemblements revendicatifs susceptibles de se dérouler le 05 juin 2024 dans la commune d'Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire entre 10h et 12h30.

Des moyens spécialisés adaptés aux spécificités du relais à Ingrandes-le-Fresne-sur-Loire

• La gendarmerie et les pompiers seront présents sur la Loire pour le secours à personne et le respect de l'ordre public.





LES CONSIGNES DE SÉCURITÉ





→ Sur le bord de la route, je ne traverse pas la chaussée sans vérifier l'arrivée éventuelle de véhicules ou de relayeurs



→ Je ne jette pas mes déchets sur le bord du parcours



→ Les animaux de compagnie sont tenus en laisse



→ Je ne cours pas au côté des relayeurs pour ne pas gêner leur progression



→ Les enfants doivent être surveillés et les plus jeunes tenus par la main



→ Je ne gêne pas le ou les relayeurs pour faire des photos, vidéos ou selfies

LES OBJETS INTERDITS SUR LES **VILLAGES ANIMATIONS**





Armes, objets tranchants et contendants Weapons, sharps and blunt objects





Objets roulants Rolling objects







Contenants (bouteilles en verre, boissons alcoolisées, aérosols) Containers (glass bottles, alcoholic beverages, aerosols)





Objets encombrants (sacs > 70L, casques) Bulky items (bags > 70L, helmets)





Revendications (bannières politiques, hampes rigides.) Demands (political banners, rigid poles...)







Électronique (lasers, mégaphones, drones) Electronics (lasers, megaphones, drones)









Autres (instruments, animaux domestiques (sauf de service), engins pyrotechniques et explosifs, drogue) Other (instruments, animals (except service animals), pyrotechnic and explosive devices, drugs)



Fraternité

CONTACTS

Préfecture de Maine-et-Loire Place Michel Debré, 49 934 Angers CEDEX 9 02 41 81 81

Préfecture de la Loire-Atlantique 6 Quai Ceineray, 44000 Nantes 02 40 41 20 20

Mairie d'Ingrandes - Le Fresne-sur-Loire 6 Rue des Recroits, 49123 Ingrandes 02 41 39 20 21